

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXVI, numéro 4

Automne-2006



Maison Gosselin (1850)

Rue Saint-Laurent, Vieux-La Prairie

(Photo : courtoisie de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine.)

INVITATION AU CONGRÈS DANS LE VIEUX-LAPRAIRIE

Sommaire

- Sommaire 2
- Éditorial 3
- Bibliothèque 4
- Sauvegarde 5
- Invitation à découvrir le Vieux-La Prairie 6
- Une palissade fortifiée 7
- L'église de la Nativité de la Sainte-Vierge 8
- En bref 10
- Lanoraie 11
- Neuville 12
- Sainte-Flavie 13
- Carrefour des petites annonces 15
- Programme du congrès 16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.
Collaboratrices, collaborateurs: Réal Béland, Jacques Blais, Andrée Bossé, Annie Cantin, Michel Gauthier, Jeanne Poulin, Paul Racine.
Photos et crédits photographiques : Robert Bergeron, Michel Gauthier, Jean-Paul Martel, Jeanne Poulin, Denis Tremblay, Société d'histoire de Laprairie.

Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune
Livraison : Éconopost
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec** (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

Convention de la poste publication 40920008
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à
APMAQ
2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

S P A Z I O

Frank Valiante
Engineer, President
frankvaliante@spazio.ca

ANTIQUITÉS ARCHITECTURALES
ARCHITECTURAL ANTIQUES
8405, Boul. St-Laurent Blvd
Montréal (Québec) H2P 2M7
T 514 384-4343 F 514 384-4303
www.spazio.ca



Les membres du conseil d'administration 2005-2006

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière
(514) 272-3582

Agathe Lafortune, secrétaire
(514) 332-5943

Cathy Beauséjour, conseillère
(514) 543-1356

Micheline Fecteau, conseillère
(514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller
(418) 259-7620

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à
l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre et un reçu, postez votre chèque au
Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L 3L8
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, adressez illustrations et textes, accompagnés d'un chèque payable à l'APMAQ, à l'adresse suivante :

APMAQ
2050 rue Amherst, Montréal, (Qc)
H2L 3L8

Tarifs en vigueur

1/8 de page (carte d'affaires)	60 \$	1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$	1 page	300 \$

Renseignements : Agathe Lafortune
Téléphone : 514. 528-8444
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca

L'APMAQ : 2006-2009 Perspectives de développement

Anita Caron

La demande d'aide au fonctionnement adressée au Ministère de la Culture et des Communications s'accompagnait, cette année, d'un plan triennal de développement. Ce plan comporte dix objectifs couvrant sept domaines d'activités : l'amélioration des connaissances relatives au patrimoine; l'amélioration des stratégies de conservation du patrimoine; la mise en valeur du patrimoine; le partenariat et le réseautage; la stratégie de promotion et de mise en marché des activités et des services; l'administration; le renforcement de la qualité des activités et des services.

1- L'amélioration des connaissances relatives au patrimoine

Au chapitre de l'amélioration des connaissances sur le patrimoine, l'APMAQ s'est donné comme objectif de diffuser annuellement, via le Site Web et la revue *La Lucarne*, des informations sur les caractéristiques du patrimoine architectural de deux régions non encore documentées. L'Association entend diffuser également auprès des propriétaires et des assureurs des précisions sur les modalités d'assurance requises en vue de la protection de maisons anciennes. Trois moyens ont été retenus à cet effet : la diffusion auprès des propriétaires et des assureurs du document d'information publié à l'automne 2005; des démarches auprès du Bureau d'assurance du Canada (BAC) et de compagnies d'assurances en vue de la production d'un formulaire adapté aux maisons anciennes; des ateliers à l'intention des propriétaires sur des moyens à mettre en œuvre pour bénéficier d'une couverture adéquate d'assurance.

2- L'amélioration des stratégies de conservation du patrimoine

Pour soutenir l'action menée en vue de la conservation du patrimoine, l'APMAQ se propose d'offrir annuellement au moins une activité d'information sur des ressources, des techniques et des matériaux pouvant y contribuer : atelier, colloque, numéro spécial de *La Lucarne* sur l'entretien et la restauration de bâtiments patrimoniaux. Elle veut de plus apporter une attention particulière à la recherche et à l'application de moyens permettant de protéger des bâtiments actuellement inoccupés et menacés de destruction, entre autres : maisons, granges, laiteries, hangars.

3- La mise en valeur du patrimoine

Au chapitre de la mise en valeur du patrimoine, deux dimensions ont été ciblées : d'une part, la documentation de la notion et de son application; d'autre part, une diffusion élargie de l'apport à la mise en valeur du patrimoine des Prix Robert-Lionel-Séguin et Thérèse-Romer.

4- Le partenariat et le réseautage

Au cours des années 2006-2009, l'APMAQ veut se donner les moyens de renforcer le lien déjà établi avec le Comité du patrimoine de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec en

vue d'actions concertées de sauvegarde de bâtiments et de sites menacés. Elle entend aussi poursuivre sa concertation avec le Groupe d'intervention et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) pour la sauvegarde du patrimoine naturel et bâti de Lévis et de Cacouna menacé par l'implantation de terminaux de gaz méthanier. Elle veut intensifier de plus ses liens avec le Conseil des monuments et sites du Québec et d'autres organismes engagés dans des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

5- La stratégie de promotion et de mise en marché des activités et services

C'est particulièrement par des informations ponctuelles diffusées sur son site Web, tout récemment réaménagé, que l'APMAQ fera connaître ses activités et services. La mise à jour de ces informations sera assurée après la parution de chacun des numéros de *La Lucarne*. Les statistiques du nombre de visiteurs seront de plus diffusées par la revue et divers médias.

6- L'administration

Depuis le 5 juillet, l'APMAQ a amorcé un projet-pilote lui permettant de partager avec l'Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI) les services d'une personne salariée et la location d'un espace de bureau à l'Écomusée du fier monde. Il s'agit d'un projet de six mois qui sera soumis à évaluation avant d'être poursuivi. La consolidation de cette infrastructure de gestion est évidemment conditionnelle aux ressources financières sur lesquelles les deux associations pourront compter.

7- Le renforcement de la qualité des activités et des services

Au cours de 2006-2009, l'APMAQ a l'intention d'accorder une attention toute particulière aux connaissances développées sur la conservation du patrimoine lors des visites, ateliers et colloques. Une fiche visant à rassembler de façon systématique ces informations sera préparée, expérimentée et évaluée.

Voilà les sept domaines retenus par le Conseil en vue d'une action concertée de conservation du patrimoine. De tels objectifs ne peuvent devenir opérationnels sans la contribution des personnes concernées. C'est pourquoi les membres sont invités, lors du congrès, à un atelier au cours duquel ils pourront commenter, compléter et actualiser ces orientations.

Une réflexion à poursuivre en atelier lors du congrès.

Cet éditorial sur les perspectives de développement de l'Association a pour but d'amorcer une réflexion préparatoire à un atelier qui aura lieu lors du congrès. (Voir le programme détaillé du congrès, page 16). Nous comptons sur la participation active des membres à ces orientations.

Existe-t-il une volonté gouvernementale de sauver le patrimoine religieux?

Marie-Lise Brunel

Le 6 juin dernier, paraissait le rapport *Croire au patrimoine religieux du Québec* élaboré dans le cadre d'un mandat d'initiative de la Commission de la culture présidée par Bernard Brodeur, député de Shefford. Celle-ci, composée de 10 membres - 5 députés du Parti libéral et 5 du Parti Québécois - a, dans une belle unanimité, recommandé 33 mesures pour sauvegarder le patrimoine religieux, tant mobilier qu'immobilier. Le Québec compte autour de 4000 bâtiments culturels à vocation religieuse et sociale, dont 2800 lieux de culte à forte valeur patrimoniale, disséminés sur tout son territoire. On évoque un patrimoine de plus de quatre milliards!

Plusieurs recommandations du rapport invitent à compléter des inventaires du patrimoine tant immobilier que mobilier. Ce dernier orne et meuble les lieux de culte et est insuffisamment connu des communautés religieuses et des corporations ecclésiastiques. Il faut aussi inclure dans ce travail l'inventaire des espaces funéraires que sont les cimetières. La recommandation #7 insiste en outre sur la sauvegarde du patrimoine immatériel (i.e. quête du sens des traditions, des objets et des symboles culturels) en instaurant des programmes de formation et en stimulant la recherche. Un méta-inventaire pourrait être ainsi dressé qui devrait faciliter une stratégie de sauvegarde lucide et cohérente.

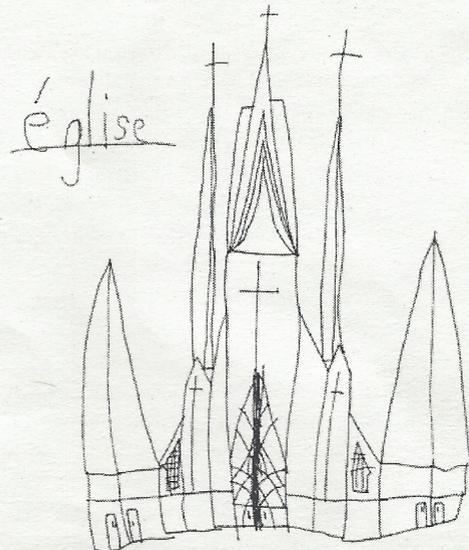
La recommandation la plus importante et la plus urgente à appliquer concerne la tenue d'un moratoire sur l'aliénation et la modification des bâtiments religieux et des cimetières qui devrait s'étendre jusqu'au 1^{er} janvier 2008 (recommandation #11). Bien que le rapport insiste sur le caractère privé de la propriété des églises, contrairement à la rumeur voulant que les citoyens «payeurs de dîme» en soient les vrais propriétaires, la Commission propose de mettre des dents à ce droit en encadrant le processus d'aliénation et en imposant des servitudes de protection sous le nom de «charges patrimoniales». En fait, le moratoire demandé constitue une étape pour se donner à la fois les moyens d'éviter, à court terme, l'abandon ou la défiguration de certains bâtiments religieux et le temps de réfléchir collectivement à de nouveaux usages des lieux patrimoniaux en mobilisant l'action citoyenne.

Les autres recommandations évoquent les concepts de «transmission» (via la sensibilisation des jeunes et le tourisme religieux) ainsi que de «gestion» en instituant un Conseil du patrimoine religieux et en encourageant les régions à s'impliquer localement, ce qui permettrait en outre de diversifier les modes de financement.

Face à la question la plus urgente, celle du moratoire, comment le gouvernement a-t-il réagi à ce jour? Très peu si l'on en croit le député Daniel Turp, vice-président de la Commission et député de Mercier qui a déposé le projet de loi #196 afin d'accélérer la mise en œuvre du moratoire alors que la Ministre de la culture Line Beauchamp n'avait pas encore réagi au rapport dix jours après sa parution.

En date du 20 juin 2006, on apprenait que la Ministre, qui n'avait pas encore eu l'occasion de faire une lecture attentive du document, allait proposer un moratoire *volontaire*, une mesure jugée «moins intrusive» que celle forçant les institutions religieuses à ne pas aliéner n'importe comment des biens patrimoniaux. Qu'est-ce à dire?

Si la Commission a proposé sagement, de façon unanime, les 33 recommandations en réitérant publiquement l'importance du moratoire comme exigence de base, comment penser que la solution de la ministre - qui affecte méchamment la portée du rapport, qui constitue en fait un «permis de faire encore n'importe quoi» et un désaveu de la Commission - va permettre de sauvegarder le patrimoine religieux déjà si profondément menacé? Quel est l'enjeu caché derrière cette décision? Il serait urgent de mobiliser les comités de citoyens afin de demander à la Ministre de se compromettre davantage dans ce dossier avant qu'il ne soit trop tard.



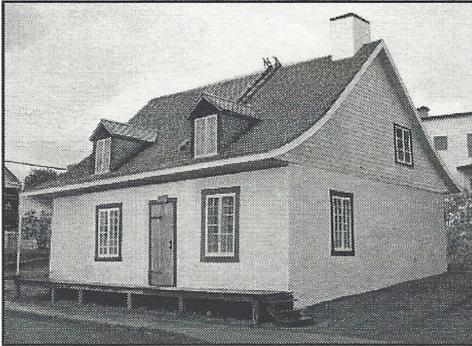
Dessin de William Gobeil, 7 ans, entendu lors de l'audition publique du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et qui a participé à la production d'un calendrier à l'occasion d'une campagne de financement pour sauvegarder l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Commission de la culture (1006), *Croire au patrimoine religieux du Québec*, Assemblée Nationale, Québec, 76 pages / cc@assnat.qc.ca

LA MAISON DOYON

Un héritage historique et culturel sacrifié par la ville de Boischatel

Annie Cantin et Jeanne Poulin, citoyennes engagées



La maison Doyon... si on l'avait restaurée.

Boischatel est un village spécial parmi ceux de la Côte-de-Beaupré. Entre autres, il est à la fois le plus petit en superficie avec ses quelque 18 km carrés (L'Ange-Gardien : 52km carrés, Château-Richer : 128 km carrés, Sainte-Anne-de-Beaupré : 64km carrés) et un site favorisé par la nature pour ce qui est de la beauté et de la qualité de vie de son environnement : la rivière Montmorency avec sa chute, ses cascades, ses roches plates, ses longues grottes souterraines, ses résurgences et ses fossiles, les redoutes de Montcalm et de Wolfe et, traversant le village d'ouest en est, l'avenue Royale). Un territoire splendide, rempli d'histoire et de trésors culturels à protéger et à mettre en valeur. Une partie du « berceau de la Nouvelle-France ».

La conservation du patrimoine de l'avenue Royale à Boischatel — Chemin Royal et Route de la Nouvelle-France — et la mise en valeur de son histoire apparaissent essentiels, d'autant que le Vieux-Boischatel se retrouve sur cette artère. Et même si l'on doit se soucier de « bien faire » en ouvrant de nouvelles aires de développement résidentiel et récréatif, la conservation et la mise en valeur du Vieux-Boischatel doit s'effectuer en harmonie avec la vocation régionale de cet axe routier.

Or, le 5 juillet 2006, la municipalité de Boischatel a procédé à la démolition sauvage de la maison Doyon.

Cette petite maison, surmontée d'un toit

à deux versants avec lucarnes à pignon, était située dans un arrondissement historique et dans l'aire de protection de la maison Turcotte-Jacob, au coeur même du Vieux-Boischatel, sur la Route de la Nouvelle-France. Sa construction remontait à 1839-1850 et l'Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré lui attribuait une *valeur patrimoniale forte* (fiche 46). La trame visuelle créée par la série de belles vieilles maisons est cassée : il y a maintenant un terrain vacant et un champ visuel composé de deux bâtiments sans intérêt faits de déclins d'aluminium et de matière plastique.

Nous croyons que le maire, certains membres de son conseil et le comité d'urbanisme ont fait preuve d'irresponsabilité en omettant d'informer l'ensemble de la population du véritable but d'acheter et de démolir cette maison patrimoniale sachant qu'il y aurait eu une forte opposition à ce projet. Cette façon de faire nous apparaît tellement anti-démocratique que nous ne pouvons pas la passer sous silence.

Le patrimoine constitue une richesse collective et une responsabilité partagée. Cette maison rurale fut bâtie avec les matériaux du terroir par des créateurs de talent. Notre devoir de citoyens est de protéger ces maisons historiques pour le bénéfice des générations à venir et de voir à ce que les plans d'urbanisme leur assure une place prioritaire. Les municipalités ont trop de pouvoir depuis la disparition de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications et les spécialistes tels les architectes, urbanistes, ingénieurs, historiens, archéologues... sont trop éparpillés. On manque d'experts en patrimoine au sein des comités d'urbanisme, et c'est le cas à Boischatel. Pour assurer la mise en valeur de la maison Doyon, il aurait fallu que le maire et les élus municipaux fassent preuve d'imagination en concevant un projet-pilote d'abri-bus tout en assurant la mise en valeur des

lieux.

La maison Doyon représente un cas d'incohérence emblématique en matière de préservation du patrimoine. En subdivisant le terrain de la maison Doyon il y a deux ans, la Municipalité n'a pas respecté l'aire de protection de la maison Turcotte-Jacob, s'offrant ainsi toute liberté d'action. En la démolissant, la municipalité de Boischatel a balayé deux cents ans d'histoire, une richesse transmissible qui aurait pu contribuer au sentiment d'appartenance des citoyens à leur collectivité.

La démolition de la maison Doyon n'a été signalée que lors d'une seule séance d'information (février 2006) qui s'adressait à un nombre restreint de citoyens et qui portait sur l'enfouissement des fils électriques. D'ailleurs, *Le Boischatelois*, journal de la municipalité, n'a jamais mentionné l'achat ni la démolition de la maison Doyon... Un projet orchestré de main de maître !

Sauver une maison patrimoniale, ce n'est pas un geste anodin. C'est faire preuve de lucidité et de clairvoyance. La publication de l'inventaire du patrimoine bâti n'aura pas su insuffler au maire et à son conseil la prise de conscience de l'importance du patrimoine bâti comme élément clé du tourisme culturel devant être conservé, mis en valeur et transmis aux générations futures.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec se devrait d'énoncer au plus vite une Politique du patrimoine s'inspirant du Rapport Arpin avant que nos beaux villages et nos villes subissent d'autres amputations ou démolitions sauvages.

En tant que citoyennes engagées, aimant l'histoire et le patrimoine, nous avons cru de notre devoir de nous prononcer sur la disparition de la maison Doyon. Nous tenons à préciser enfin que cette opinion ne vise pas les personnes et qu'elle n'est pas motivée non plus par des intérêts particuliers.

Invitation à découvrir le vieux-Laprairie

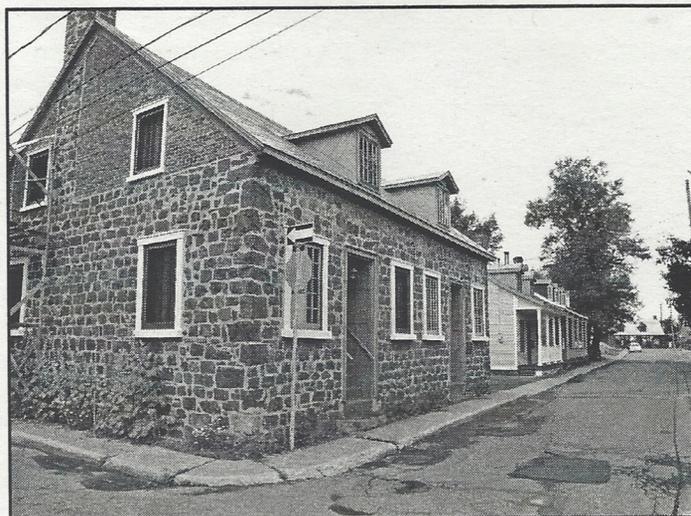
Congrès de l'APMAQ 2006

Andrée Bossé et Michel Gauthier

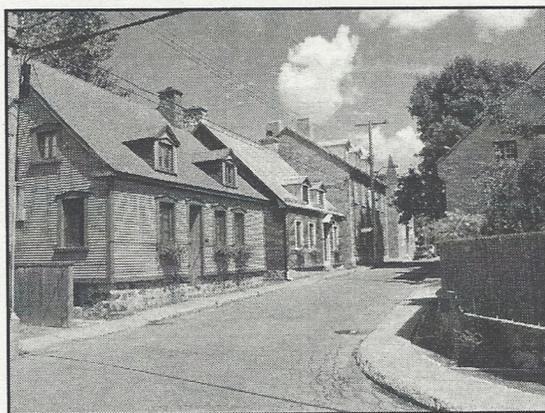
La forme trapézoïdale (*Voir croquis, ci-après*) du fort de La Prairie — matrice du vieux quartier que les congressistes vont visiter — a déterminé le tracé actuel des rues et imposé des contraintes architecturales au patrimoine bâti. Ce bâti est diversifié et témoin des nombreux bouleversements économiques du passé. Plusieurs générations y ont laissé leurs traces, émouvantes ou étranges, classiques ou excentriques.

Une promenade dans le vieux quartier autour de l'église permet d'apprécier toute la richesse des influences architecturales depuis le Régime français. Bien sûr, il ne reste que peu des premières habitations mais elles ont été décrites dans les actes notariés de l'époque : petites maisons en pièces, cheminée centrale et toit de chaume et quelques maisons de pierre. Depuis les premiers colons attirés par les Jésuites et bénéficiaires d'un lopin à l'intérieur de la palissade en passant par les coureurs des bois dont les épouses sédentaires devaient s'occuper du bien familial jusqu'aux soldats anglais en garnison après la conquête de 1760, le village se transforma et s'étendit bien au-delà de la première fortification. Au 19^e siècle, une forte immigration en provenance des Îles britanniques lança la mode de la brique, d'abord importée puis fabriquée localement; on remarquera plusieurs demeures, très abîmées par le grand incendie de 1846, remontées en briques sur des vestiges de pierre plus anciens. L'industrialisation et la prospérité apportées par l'arrivée du premier chemin de fer canadien en 1836 — raccourci entre la rivière Hudson, le lac Champlain, le Saint-Laurent et Montréal par traversier — amenèrent la construction de magnifiques bâtiments conventuels, administratifs et résidentiels.

Selon les disponibilités des propriétaires, lors du congrès, il sera possible de visiter certaines demeures de même que l'église et sa crypte.



Rue Saint-Georges, dans le Vieux-La Prairie
Photo: Michel Gauthier



À l'angle des rues Saint-Ignace et Saint-Georges
Photo: Michel Gauthier

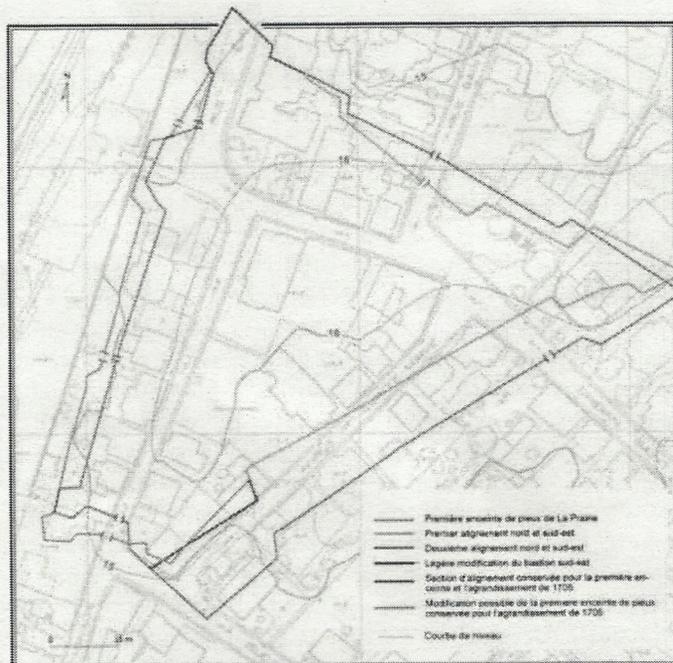


Figure 1

Une palissade fortifiée à l'origine du Vieux-La Prairie

Andrée Bossé et Michel Gauthier

La forme caractéristique des rues Saint-Ignace, Saint-Jean, Sainte-Marie et Saint-Georges au cœur du Vieux-La Prairie préserve la mémoire de sa palissade qui fut au centre de son évolution de la seconde moitié du 17^e siècle à la première moitié du 18^e. Cette empreinte de l'histoire lui donne une caractéristique unique que la municipalité s'apprête à remettre en valeur à l'occasion d'un programme d'enfouissement des fils électriques.

Concédée aux Jésuites dès 1647, la seigneurie de La Prairie de la Magdeleine ne commencera son développement que vers 1667 à cause de la menace des Iroquois soutenus alors par les Hollandais puis par les Anglais. Les Jésuites y construisent leur résidence seigneuriale et commencent à concéder des lots à des Français. Le Père Raffeix invite alors des Amérindiens à y passer l'hiver 1667-1668. S'ajoutent par la suite une chapelle, vers 1670, et un moulin à vent à l'extérieur de la bourgade. Par la suite, les Amérindiens de la mission auront leur propre village et déménageront en 1676 vers le Sault-Saint Louis.

Alors que les guerres franco-iroquoises s'intensifient, les autorités militaires décident vers 1680 de construire un réseau de forts défensifs le long du Saint-Laurent. La construction de la palissade de La Prairie est terminée en 1686. Elle est constituée d'un alignement de pieux de frêne noir d'environ 25 cm de diamètre avec des bastions et des courtines suivant les modèles militaires de l'époque. Avec sa façade principale le long du fleuve, elle entoure les bâtiments existants en suivant le relief d'une petite élévation sablonneuse qui protège des inondations printanières. En plus d'un accès sur le fleuve, elle comporte deux ouvertures dans le sens de l'actuelle rue Saint-Ignace, l'une vers le Sault Saint-Louis et le moulin à vent et l'autre, vers le village de Saint-Lambert de La Prairie.

Comme la palissade est érigée au même moment que la construction de l'église de bois, soit en 1686-1687, le bastion Nord-Est est étiré pour inclure cette dernière, ce qui donnera à l'enceinte la forme trapézoïdale que l'on retrouve encore dans le tracé des rues. La palissade prend son importance lors des combats intenses des années 1690-1691 (remarquer la plaque commémorative à l'extrémité nord de la rue Saint-Ignace). Elle semble également avoir servi au contrôle des allées et venues des militaires et des voyageurs qui s'adonnaient au commerce des fourrures et être à l'origine d'une tradition d'auberges et de cabarets qui a subsisté jusqu'à ce siècle à La Prairie.

Après la Grande Paix de 1701 et la construction de forts plus avancés dans la vallée du Richelieu, le village fortifié devient un poste de relais vers le Fort Saint-Jean. En 1705, on décide de l'agrandissement de la palissade sur la base du plan de 1704 de Gédéon de Catalogne (Figure 1, page 6). Il semble que ce

soit surtout les bastions et la courtine de la section sud-est qui aient été déplacés pour inclure cette fois-ci la première église de pierre de 1705 et donner naissance aux ruelles internes qui deviendront les rues Sainte-Marie et Saint-Jean. Dans ce dernier cas, c'est vraisemblablement l'ouverture d'une porte en direction du fort Saint-Jean qui traduit le mieux le nouveau rôle de La Prairie comme point de relais vers Saint-Jean, vers le Richelieu et la Nouvelle-Angleterre. Un rôle qui s'accroîtra au 19^e siècle avec la construction du premier chemin de fer en Amérique reliant La Prairie à Saint-Jean en 1836.

En 1749, Per Kalm, explorateur suédois, mentionne que «le village est entouré d'une palissade, de quatre à cinq verges de hauteur, élevée autrefois, pour le protéger des indiens». Lors de la Conquête, le fort avait perdu toute signification militaire et on cessa de l'entretenir. Ce n'est qu'en 1976 qu'un premier sondage vint confirmer la réalité de cet ouvrage resté dans la mémoire des résidents. D'autres viendront, à partir de l'an 2000, confirmer les éléments principaux des tracés de 1686 et de 1705.

De concert avec le Ministère de la Culture et des Communications, la Municipalité de La Prairie prévoit — en 2007-2008 — marquer au sol le tracé des courtines, des bastions et des portes de la palissade lors des travaux d'aménagement qui accompagneront le programme d'enfouissement des fils électriques dans le secteur historique. (Figure 2, page 9)

Sources :

- *La palissade fortifiée du village de La Prairie en Nouvelle-France* par Josiane Jacobs. Thèse de maîtrise, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2004.

- *L'Archéologie historique à La Prairie : les fouilles menées par l'Université Laval*, Association des archéologues du Québec www.archeologie.qc.ca/contact/laprairie/laprairie.html



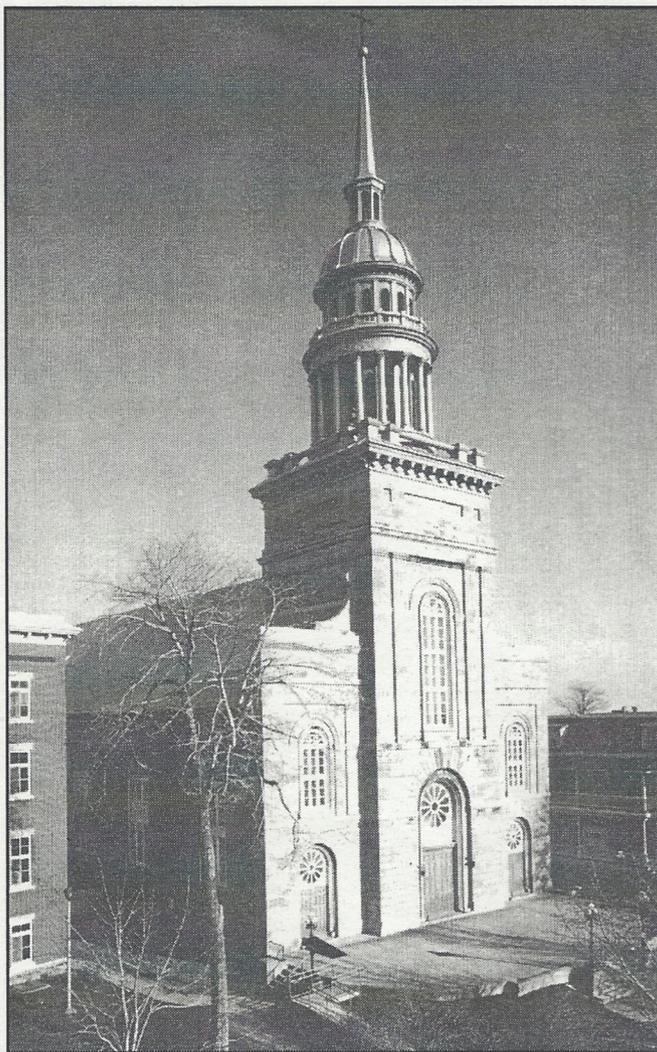
Au cœur de l'arrondissement historique du Vieux-La Prairie l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge

Paul Racine, historien de l'art

La paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge fut créée en 1667. Ses premiers pasteurs, des Jésuites, se trouvaient être les seigneurs du lieu depuis que Monsieur François de Lauson leur eût concédé en 1647, une partie de son immense seigneurie de la Citière. La nouvelle concession ainsi créée s'appelait La Prairie de la Magdeleine. Ce legs fut octroyé pour aider les Jésuites dans leur œuvre d'évangélisation, dont l'une des missions premières étaient de convertir les Amérindiens, notamment ceux de la nation iroquoise. La première paroisse de La Prairie sera marquée par un établissement de colons français cohabitant avec les Agniers baptisés qui provenaient de diverses tribus du grand territoire Mohawk correspondant en grande partie à l'actuel état de New York. Cette cohabitation franco-amérindienne va durer jusqu'en 1676, alors que les deux peuples vont se séparer. Les Amérindiens vont choisir de quitter le village de La Prairie pour s'installer sur les rives du Saint-Laurent. Ils feront quelques campements avant de prendre la direction de l'actuel village de Kahnawake, bourgade établie à leur intention à compter des années 1720. Pendant ses divers déménagements, la communauté des Mohawks baptisés va accueillir une jeune fille qui consacra sa vie au Seigneur et refusera de se marier par amour pour Lui. Il s'agit de la célèbre Kateri Tekakwitha que l'Église a déclarée bienheureuse en 1980. Pendant la cohabitation franco-amérindienne, les Jésuites seront assistés dans leur tâche catéchétique par Marguerite Bourgeoys et ses filles, qui viendront dans notre territoire entre 1667 et 1676 pour préparer les deux peuples aux sacrements.

Les premières installations en 1686

Les premières installations religieuses sont fort modestes. Une pièce du manoir seigneurial va servir de chapelle au tout début. En 1686, les Jésuites, seigneurs de La Prairie, font bâtir par le menuisier Jean Coiteux dit Saint-Jean, une première église de bois revêtue de planches emboutées avec cache-joints. En 1689, ils ouvrent le premier cimetière, derrière l'église actuelle de La Nativité, qui va desservir la population de La Prairie jusqu'en 1889.



Église de La Nativité de la Sainte-Vierge
(Photo: Denis Tremblay, 1991)

La nouvelle mission amérindienne de Kahnawaké ayant conservé le vocable de Saint François-Xavier, le même que la paroisse française, les autorités religieuses de l'époque vont demander aux habitants de La Prairie de bien vouloir changer le patronyme de leur paroisse. Aidée par leur pasteur, qui était à ce moment-là un Monsieur de Saint-Sulpice, la population va choisir de placer son église sous la protection de la Vierge Marie. Ce changement de vocable se fera en 1705 et depuis, la paroisse de La Prairie est désignée sous le patronyme de La Nativité de la Sainte-Vierge.

En 1704, une nouvelle église

Pour répondre à la population qui croît rapidement, on entreprend la construction d'une nouvelle église en pierre mesurant 80 pieds de long sur 30 pieds de large. Pour aider leurs censitaires dans leur entreprise, les Jésuites vont contribuer à la construction du nouveau lieu de culte entre 1704 et 1705. Cette église construite par le maçon Gilbert Maillet et le charpentier Jean Fontenelle, dit Champagne, sera agrandie à quelques reprises : en 1725 par l'ajout d'une abside hémisphérique, en 1729 par la construction d'un transept et en 1773 et 1774 par l'addition de bas-côtés longeant la nef, et

d'un clocher-porche en façade faisant face au Saint-Laurent. Elle se trouvait en face de l'ancien couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, aujourd'hui propriété de la ville de La Prairie, qui sert aux loisirs. En 1997, des fouilles archéologiques ont mis au jour trois pierres, dont l'une, semi-cintrée, ayant fait partie de ce bâtiment. Son intérieur sera décoré de magnifiques sculptures de Paul Jourdain dit Labrosse, réalisées entre 1737 et 1747.

L'église actuelle

En raison du développement du bourg de La Prairie devenu un village important au début du 19^e siècle, de l'accroissement de la population, et ce, en dépit de la création de quelques paroisses au sein de la seigneurie, l'église de 1705 est devenue à son tour trop petite. Elle sera démolie au début de l'année 1840. On la remplacera par l'église actuelle, inaugurée et dédiée en novembre 1841. L'édifice monumental est construit sur une partie de l'emplacement de l'église de 1705. Les plans sont de l'architecte Pierre-Louis Morin et le maître d'œuvre en est l'entrepreneur Antoine Bourdon, de La Prairie. Au moment de la construction, l'église actuelle de La Nativité se démarque des autres églises rurales de la région, notamment par ses dimensions, l'architecture élaborée de sa façade, ses trois nefs sous le même toit, ses galeries latérales et son déambulatoire. Entre 1855 et 1856, la magnifique façade de style classique français conçue selon les plans de Pierre-Louis Morin doit être remplacée. L'architecte d'origine britannique John Ostell va concevoir les plans de la façade avec son clocher monumental, s'inspirant de l'architecture néoclassique anglaise. Le travail sera exécuté et achevé sous la direction de son ancien apprenti Victor Bourgeau, concepteur des plans du décor intérieur en 1864. Plusieurs éléments de ce décor, notamment la chaire, seront du sculpteur Louis-Laurent-Flavien Berlinguet assisté de son frère François-Xavier pour la statuaire de la cuve. Les travaux de plâtre faits à partir des moulages de Louis-Laurent-Flavien Berlinguet seront réalisés par le plâtrier Louis Métivier. Le maître-autel est unique pour une église québécoise de cette époque puisqu'il s'agit d'un meuble fait de bronze doré fabriqué dans les ateliers de la maison Placide Poussielgue-Rusand de Paris. Il fut acquis en 1870 par les soins du curé Isidore Gravel alors en visite en Europe en compagnie de son évêque Mgr. Ignace Bourget, de Montréal. Nous pouvons également admirer dans le chœur deux magnifiques verrières de la maison J. C. Spence qui les a installées en 1865. Les statues qui ornent les niches des autels latéraux et celles du chœur, sont de la maison Thomas Carli de Montréal et datent de 1865-1866. Au moment de leur installation ces statues n'étaient pas polychromées, car leur apparence devait imiter le marbre blanc. Pour cette raison, ce n'est qu'en 1896 qu'elles ont été peintes. Depuis cette date, ces rondes-bosses de plâtre n'ont subi aucune retouche. Au même moment, l'église de La Nativité de la Sainte-Vierge sera dotée d'un nouveau chemin de croix en bas-reliefs de plâtre réalisés par la maison Thomas Carli et de deux nouveaux autels latéraux, œuvres du sculpteur ornemaniste Lucien Benoit.

L'église de La Nativité de la Sainte-Vierge de La Prairie possède d'autres trésors qui demandent à être découverts notamment la crypte où nous trouvons les sépultures de plus de trois cents personnes (des laïques) ainsi que quelques belles pièces d'orfèvrerie, dont certaines fabriquées à Paris en 1685 et en 1752. L'enclos paroissial, emplacement du premier cimetière de 1689 à 1889, le charnier édifié en 1834 et l'église présentent un ensemble intéressant au cœur du secteur historique du Vieux-La Prairie.

Bibliographie :

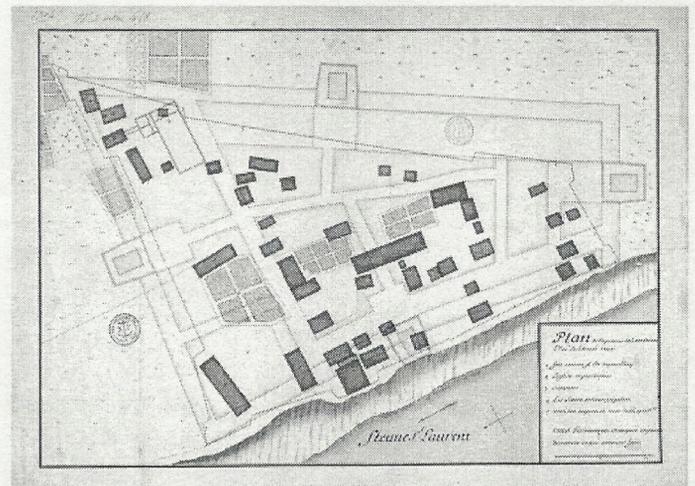
Archives de la paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie, Québec

- cahiers des comptes et délibérations des marguilliers
- documents notariés et autres.

Archives de la Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine

- fonds Élisée Choquet, dossiers église de La Nativité de La Prairie.

BOURDAGES, Gaétan, RACINE, Paul, et al., *La Nativité de La Prairie 1667-1991*, La Prairie, s.é. 1991



Plan 2 - Plan du fait de La Prairie levé en 1704, auteur anonyme. (Centre des archives d'outre-mer (France), 03DFC 458B; www.archivescanadafrance.org)

En bref...

Bienvenue à Sophie Charbonneau

Depuis le 5 juillet, les services de Sophie Charbonneau ont été retenus par l'APMAQ et l'Association pour le patrimoine industriel (AQPI) comme chargée de projet pour une période de six mois. Il s'agit d'une expérience pilote qui, nous l'espérons, se poursuivra au-delà de cette période. Parmi les tâches qui lui ont été confiées par l'APMAQ, il faut noter la mise à jour du calendrier des archives et le support à la mise en œuvre du plan triennal en ce qui concerne, entre autres, la préparation d'un plan de communication et la recherche de sources de financement. On peut rejoindre Sophie Charbonneau à l'Écomusée du fier monde (514-528-8444) du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 30. On peut également communiquer avec elle par courriel:

apmaq@globetrotter.net

Félicitations à Clermont Bourget, Prix Robert-Lionel-Séguin 2005

Lors de sa 31^e assemblée annuelle, le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) a remis un certificat d'honneur à Clermont Bourget pour reconnaître sa contribution exceptionnelle à la défense et à la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec.

Nous nous réjouissons de ce nouvel honneur accordé à un urbaniste et un éducateur qui a contribué, de façon majeure, au développement des connaissances dans le domaine du patrimoine architectural. Rappelons que Clermont Bourget est actuellement coordonnateur du réseau national *Villes et villages d'art et de patrimoine* (VVAP) dont il est l'un des promoteurs.

La peinture, l'évaluation pré achat et les fondations

Clément Locat, membre «émérite» de l'APMAQ, a accepté la responsabilité de la rédaction de fiches techniques pour l'année qui vient. Comme il a restauré plus d'une maison ancienne et qu'il travaille à l'entretien régulier de ses propriétés, il a acquis des connaissances et emmagasiné une expérience qu'il se

fera un plaisir de partager avec vous. Dans les prochains numéros de *La Lucarne*, il traitera entre autres, de la peinture extérieure des maisons anciennes et de la question de l'évaluation pré-achat. L'architecte **David Leslie**, qui a déjà signé des fiches techniques dans *La Lucarne*, propose pour sa part de traiter de la question des fondations.

Si vous avez des sujets ou des questions à soumettre à nos deux collaborateurs, vous êtes invités à communiquer avec nous à cet effet : apmaq@globetrotter.net

Guide de la rénovation de qualité – Ville de Montréal et partenaires

Chaque année, dans le cadre de l'Opération patrimoine architectural de Montréal, la Ville de Montréal publie et distribue son *Guide de la rénovation de qualité*. Cet outil est gratuit. On peut le consulter sur le site Internet de la Ville de Montréal. On peut s'adresser également à la Division du bâtiment et du patrimoine : (514) 872-4192. Vous cherchez des artisans, des professionnels ou des entreprises dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration ? Vous en trouverez plusieurs dans ce guide qui contient aussi des chroniques conseil entre autres, sur l'entretien, la réparation et le remplacement des éléments décoratifs d'origine de votre propriété. L'édition 2007 de ce catalogue d'une quarantaine de pages sera disponible sous peu.

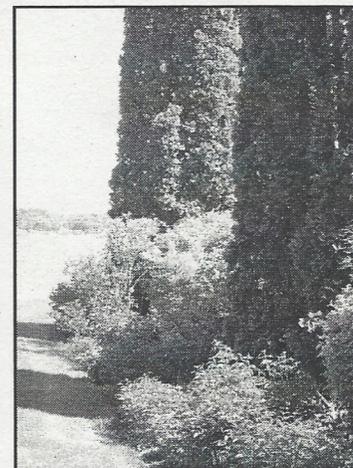
Un manifeste contre le contesté projet Rabaska

L'APMAQ a accordé son appui au Manifeste de l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis visant à contrer l'installation d'un terminal de gaz naturel liquéfié sur la Rive sud de Québec. Le Manifeste met en évidence de quelle façon un projet de ce type relève de l'irresponsabilité sociale et démontre une absence totale de respect de l'être humain et de son environnement. Il met de plus en péril un patrimoine bâti et naturel qu'il importe de protéger.

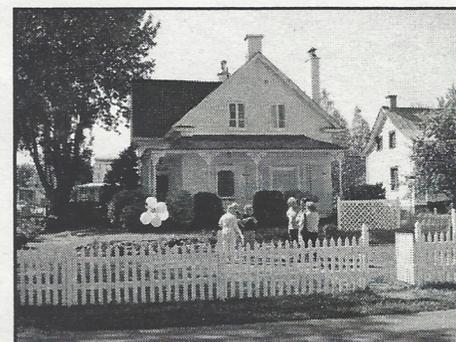
À Lanoraie



Lanterne
Maison (1760) René Désy et Yolande Claude
(Photo : Jean-Paul Martel)



Allée de cèdres conduisant au fleuve
Maison (1825) et jardins situés sur Grande-
Côte Ouest (Photo : J.-P. Martel)



Maison Hébert (vers 1874), rue Sainte-Marie
(Photo : J.-P. Martel)

Lanoraie

Une volonté affirmée de conservation du patrimoine

Louis Patenaude

Là encore il s'agit du combat de citoyens responsables, mais leur nombre grandit et le mouvement gagne toutes les générations, puisqu'au cours de l'été 2005, des jeunes Lanorois ont réalisé vingt panneaux racontant l'histoire de leur ville.

Agochonda ou «lieu de rencontre» en iroquois, existait déjà lorsque Jacques Cartier remonta le fleuve, en 1535, bien avant que cette terre ne soit concédée en seigneurie, au XVII^e siècle, et qu'elle prenne quelques générations plus tard, le nom de son seigneur, Louis Niort de la Noraye. Comme ses voisins Lavaltrie et Berthier et, sur l'autre rive, Contrecoeur et Sorel, Lanoraie constituait le long du grand axe fluvial un de ces relais, un de ces pôles de développement qui ont donné corps et âme à la Nouvelle-France.

Trois chantiers navals, des moulins et des fromageries entre autres choses, marquèrent le développement du lieu. Son port deviendra le point de débarquement de marchandises et d'animaux destinés à la région de Joliette, ville à laquelle Lanoraie sera reliée par un chemin de fer alors que, de 1881 à 1917, un bateau à aubes la relia à Montréal. Après la crise de 1929 et le déclin du transport ferroviaire et fluvial, la culture du tabac et, par la suite, celle des asperges apporteront une contribution importante à sa vie économique. Aujourd'hui, le tabac fait place aux bleuets, aux canneberges, aux fraises et aux framboises.

Manoir, moulins et four ont hélas disparu (le manoir a été incendié par les troupes américaines au cours de la guerre de 1812 et le moulin a été démoli en 1975). La conscience de ces pertes explique sans doute, du moins en partie, le besoin et la volonté de préserver le bâti parvenu jusqu'à nous.

Parmi les nombreuses maisons patrimoniales de Lanoraie, cinq ont ouvert leurs portes aux visiteurs de l'APMAQ. Issue, dirait-on, d'un conte pour enfants, la maison de Lorraine

Desjarlais, construite vers 1750 dans la région du Pot-au-beurre, a traversé le Saint-Laurent sur les glaces, ce qui illustre une fois de plus la détermination de nos ancêtres à faire du fleuve un lien plutôt qu'un obstacle. Les plafonds, les planchers, les solives, les poutres et les poutrelles et la plupart des chevrons sont d'origine de même que le toit en coyau. Il en va de même de cinq fenêtres à carreaux et à battants et de leur crémonne; seules deux vitres ont dû être remplacées depuis la construction de la maison.

La maison de Jean-Louis Hébert et de Micheline Saint-Pierre, construite vers 1874, admirablement située le long du fleuve parmi d'autres maisons anciennes et encadrées d'arbres, a conservé son toit, ses briques, les plafonds de planches embouvetées, son escalier en bois avec sa main courante.

La maison de René Désy et de Yolande Claude, construite en 1760, possède encore ses poutres d'origines, ses pierres et sa toiture de tôle. Cette maison à laquelle les propriétaires passés ont ajouté, en 1965 et en 1975, d'abord une tourelle puis un solarium, a ainsi acquis une singularité qui ajoute à son intérêt. Unique en son genre, elle est entourée d'un immense parc bordé de peupliers de Lombardie d'une envergure exceptionnelle.

La maison de Serge Montplaisir et de Micheline Pelletier, construite en 1825, a conservé ses poutres et madriers d'origine, ses trois cheminées et son escalier, ses planchers de pin et son toit de bardeaux. Somptueuse demeure sise au milieu d'un grand jardin, elle semble attendre ses invités pour les convier avec grâce au spectacle du fleuve.

La maison de Monik Grenier et de Roger Gosselin remonte à 1710 et est ainsi la doyenne des maisons visitées par l'APMAQ. En bois, pièces sur pièces à queue-d'aronde, elle est recouverte en déclin de bois. On y trouve deux lucarnes à la bretonne. Elle a conservé depuis l'origine, ses poutres, ses madriers, ses planchers, ses chevilles de bois, ses toits en bardeaux et son escalier de type *échelle de meunier* ainsi que sa laiterie qui est également pièces sur pièces en queue d'aronde. Habitée par des musiciens, elle s'est agrandie, en 1993, d'un magnifique studio où les membres de l'APMAQ ont eu le plaisir d'un petit récital en fin de journée.

Des protestations véhémentes contre un projet de construction en copropriété, un PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) présentement soumis par les citoyens à la municipalité, une quinzaine de «fiches historiques» — initiative de Monik Grenier et de Roland Gosselin — remplies minutieusement par des propriétaires de maisons anciennes en prévision de la visite de l'APMAQ, fiches qui fournissent de façon systématique des détails tels les matériaux de construction, les particularités d'origine conservées, les rénovations, les ajouts, les bâtiments, le paysage et autres, sont autant de signes que le souci patrimonial est bien vivant à Lanoraie et la volonté de mise en valeur patrimoniale en progression. Là encore il s'agit du combat de citoyens responsables mais leur nombre grandit et le mouvement gagne toutes les générations puisqu'au cours de l'été 2005, des jeunes Lanorois ont réalisé vingt panneaux racontant l'histoire de leur ville.

Neuville

Chef-lieu des tailleurs de pierre

Jacques Blais

En ce dimanche de juin, malgré le temps incertain, une ville au passé rempli de richesse attend des visiteuses et visiteurs venus d'un peu partout au Québec. Plus de 80 membres de l'APMAQ ont répondu positivement à l'appel de l'Association et se sont donné rendez-vous dans ce lieu où l'histoire est omniprésente. En effet, dès 1667, les premiers colons prennent possession de leur terre dans la seigneurie qui avait été concédée par le roi à Jean Bourdon dont le fils, Jean-François Bourdon-Dombourg, peut être considéré comme le fondateur de Neuville. Le peuplement est activé par la construction d'un moulin seigneurial à farine en 1668 et par de nombreux mariages avec des filles du Roy entre 1668 et 1670. D'ailleurs, dès 1683, cette seigneurie devient, avec 372 habitants, la troisième plus peuplée de la Nouvelle-France.

Dès le départ, une surprise nous attendait. Nous devions être reçus dans la salle paroissiale mais, grâce à l'hospitalité de Carmelle Charrois et d'Yvan Pagé, c'est finalement dans un grand bâtiment adossé à leur maison qu'on nous accueillit. Cela allait donner le rythme à une magnifique journée. Le maître d'œuvre de la visite, Alain Prévost, premier récipiendaire du prix Thérèse-Romer (2005), nous présenta d'abord une documentation avec diaporama des différents lieux à découvrir. Cette documentation a d'ailleurs été distribuée aux personnes présentes à la visite sous la forme d'un dépliant.

On a d'abord visité la maison Bordeleau-Prévost qui a valu à ses propriétaires actuels le prix ci-haut cité. Cette maison, d'inspiration française, a des origines remontant à plus de 250 ans. Lise Pelletier et Alain Prévost ont mis les bouchées doubles depuis 1999 pour procéder à sa restauration. Cela a nécessité un travail colossal qui mérite d'être souligné.

La maison Angers allait constituer notre deuxième arrêt. Comme il était souvent coutume à l'époque, le premier carré couvrait une superficie de 20 pieds par 20 pieds. L'on sait que la maison ancestrale des Ayot était constituée d'un carré de pierre avant 1750. C'est en 1994 que les propriétaires actuels, Carmelle Charrois et Ivan Pagé, en ont fait l'acquisition. Dès l'année suivante, les travaux de restauration débutaient. Ceux-ci devaient durer de nombreuses années. Le site est de toute beauté et enchante par sa quiétude et sa vue imprenable sur l'horizon.

Notre troisième arrêt : la maison Joseph-Proulx, en plein cœur du village. Cette maison, également d'inspiration française, est construite à flanc de coteau et possède trois étages. Elle daterait de 1797 et aurait servi de halte entre Trois-Rivières et Québec. Elle aurait également abrité les écoliers du village. De 1984 à 1992, Myrtille Spain et Jacques Chandonnet lui ont redonné son cachet d'antan. Ces artistes en ont fait un lieu inspirant et reposant. Une visite du jardin s'impose également, ne serait-ce que pour admirer en juin l'aubépine en fleurs. Pour celles et ceux qui voudraient en apprendre davantage sur cette maison, sachez que la chaîne « Historia » lui a consacré une émission d'une heure dans sa série *Passion maison*.

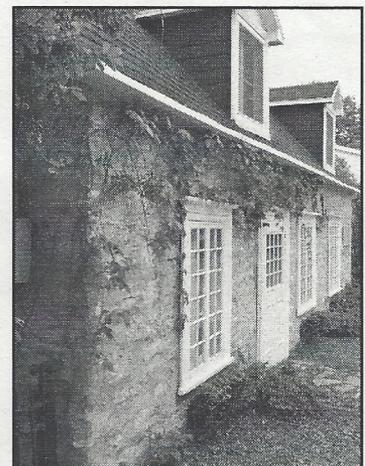
Visiter des villages anciens sans s'arrêter à l'église est presque chose impossible, surtout quand cette dernière possède le baldaquin le plus ancien en Amérique du Nord ! En effet, pour rembourser une dette envers le village qui avait fourni des vivres à Québec pendant une période de famine, l'évêque du temps a fait don de cet ornement architectural exceptionnel à Neuville en 1696. De plus, l'église regorge de tableaux du maître Antoine Plamondon, sans compter des autels sculptés par François Baillargé. Le président de la

Société d'histoire de Neuville, Rémi Morrissette, fut un guide magistral.

Notre dernière visite : la chapelle de Sainte-Anne qui a été construite au début des années 1700. Elle fut abandonnée pendant de nombreuses années, à la suite d'un incendie. Un « miracle » a donné lieu à sa reconstruction après que les gens du coin aient constaté que la neige fondait autour des ruines de la chapelle malgré les hivers rigoureux. Autre fait intéressant : une semaine après la Fête-Dieu, on y célèbre la petite Fête-Dieu, une pratique particulière à Neuville. La chapelle est aujourd'hui la propriété de la Ville et elle sert à la célébration de mariages civils.

Oui, ce fut une belle journée malgré les caprices de Dame nature. Un grand merci aux organisatrices et organisateurs qui ont rendu notre court séjour chez eux agréable et fort instructif.

Une documentation sur les maisons et les sites visités a été produite : historique et caractéristiques architecturales. CD, textes et photos :
Alain Prévost.



Maison Joseph-Proulx (circa 1797)
Photo: Alain Prévost

Une première: visite de l'APMAQ dans le Bas-Saint-Laurent

Découverte de la maison du colon cultivateur et du pêcheur

Agathe Lafortune

La visite à Sainte-Flavie a fait suite à l'invitation de Françoise et Roger Arsenault, membres de l'APMAQ depuis 1982, propriétaires de deux magnifiques petites maisons situées en bordure de la mer et citoyens engagés dans leur milieu. Cette activité a bénéficié par ailleurs de l'appui du Centre local de développement de la MRC de La Mitis. Le CLD a en effet apporté une collaboration enthousiaste à l'organisation de la visite de l'APMAQ dans le Bas-Saint-Laurent (BSL).

Après le mot de bienvenue de Françoise Arsenault, du maire Fortin et de la présidente de l'APMAQ, l'agente culturelle du CLD, Nadia Fillion, a donné un aperçu des actions menées par différents partenaires culturels en faveur du patrimoine bâti.

Actions récentes menées par le CLD de La Mitis

En 2003, le CLD La Mitis collabore à mettre en place un comité chargé de la préparation d'un mémoire sur la dégradation du patrimoine bâti entraîné par le programme *RénoVillage* de la Société canadienne d'habitation et de logement (SCHL). Ce mémoire avait pour but de susciter une discussion entre la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la SCHL.

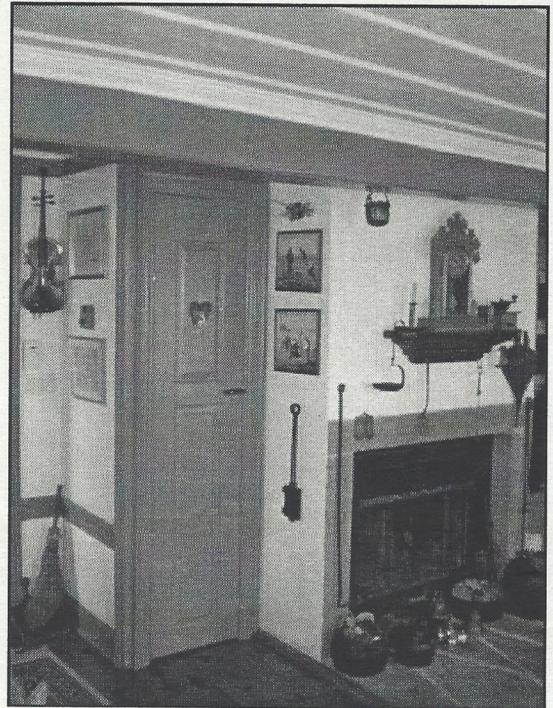
Au plan régional, le CLD de La Mitis participe depuis 1999 aux *Prix du patrimoine* du BSL Décernés aux deux ans, ces prix visent à rendre hommage aux personnes qui contribuent à préserver, mettre en valeur et sauvegarder les richesses patrimoniales et les savoir-faire ancestraux. Un jury régional décerne pour sa part une mention spéciale du «patrimoine au quotidien» soulignant l'importance de l'entretien des biens patrimoniaux. Le formulaire et les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site web suivant:

(www.crcbsl.org/formulaireprix.asp)

Tout dernièrement, le CLD a participé à la réalisation du *Guide d'intervention en patrimoine bâti* - Bas-Saint-Laurent. Cet outil vise à informer et à conseiller les propriétaires, inspecteurs municipaux, quincailliers et autres personnes intéressées par la rénovation. Composé de treize fiches détachables, le guide aborde les principaux thèmes relatifs à l'architecture ancienne : caractéristiques des familles architecturales, revêtements extérieurs, portes et fenêtres, fondations, structures et isolation, ornements extérieurs, toitures et éléments intérieurs tels les moulures, les escaliers, les planchers, etc. Ce guide est disponible dans les bureaux du CLD et de la MRC de La Mitis et également dans les municipalités et les bibliothèques.

Rôle conseil du CLD pour la conservation et la mise en valeur

L'agente culturelle assure un rôle conseil auprès des



Intérieur, maison Charrette
Photo: Robert Bergeron

personnes, des municipalités et des organismes qui ont à agir, directement ou indirectement, sur des constructions anciennes ou des sites patrimoniaux. La réalisation de projets structurants dans une municipalité a un effet bénéfique tant au plan culturel qu'au plan du tourisme et de l'économie, précise Nadia Fillion. Mentionnons à titre d'exemple, la sauvegarde du pont Arthur-Bergeron (*Continuité*, No 95, Hiver 2002-2003, p. 41), la conservation des tours de guet à Sainte-Flavie sur la route 132, bâtiments témoins de la dernière Grande guerre et de la contribution apportée par les Canadiens à la défense du territoire (*Le Monton Noir*, Vol. XI, No 6, p. 8) et, également, l'élaboration du PIIA de Sainte-Luce.

La Mitis se caractérise par ses constructions de bois
Un inventaire de bâtiments à valeur patrimoniale a été réalisé en 2003. Une tournée des municipalités vient d'être amorcée dans le but de présenter cet inventaire aux citoyens et de faire prendre conscience des richesses et des spécificités propres à chaque municipalité. Caractéristique générale : La Mitis n'a aucun bâtiment de pierre. La présence de forêts et de scieries sur le territoire a contribué à donner au Bas-Saint-Laurent un patrimoine bâti qui reflète ses richesses naturelles et contribuent à sa spécificité.

(Suite page 14)

Un habitat sommaire qui est l'œuvre de particuliers

Petit village côtier, habité à l'origine (1828) par des cultivateurs et des pêcheurs, Sainte-Flavie a conservé quelques-unes de ses constructions d'origine : un magnifique presbytère datant de 1853, une grange à dîme bâtie en 1857 et plusieurs maisons de colons ou de pêcheurs. Toutes des constructions de bois.

La visite à Sainte-Flavie a permis de découvrir quatre de ces habitations typiques reposant sur un petit carré de bois couvert d'un toit à deux versants. Les maisons Arsenault : celle du premier défricheur de Saint-Flavie et qui porte son nom, *Charrette*, et cette autre qui servit de presbytère avant d'être transportée de Saint-Joseph-de-Lepage à Sainte-Flavie pour y être installée en bordure de la mer. Cette maison, *La Lepageoise*, a été sauvée de la démolition en 1994 par le couple Arsenault. Elle est habitée avec bonheur par madame Renée Marcotte. La visite à Saint-Flavie a conduit les membres de l'APMAQ sur les hauteurs du chemin Perreault où ils ont été accueillis par Jennie Fortier et André Viens, les jeunes propriétaires d'un bel ensemble, une maison construite vers 1854 et des bâtiments de ferme faisant tous l'objet de travaux de restauration. Puis, Anne Lévesque a généreusement ouvert les portes de sa jolie maison de pièce sur pièce à queue d'aronde. Cette ancienne maison de cultivateur a appartenu à la mère de l'actuelle propriétaire qui la tenait de son ancêtre, Auguste Carrol, un Irlandais venu comme d'autres pionniers ouvrir le pays à la colonisation. À l'arrière de la propriété, c'est-à-dire au bord du fleuve, s'épanouit un champ de grands foins et de fleurs sauvages sur lequel se détache le rouge feu des Croix de Malte.

Sources

- Pochette préparée par CLD de La Mitis – *La visite de l'APMAQ à ... Sainte-Flavie*, MRC de La Mitis, été 2006. (La Mitis... nature, culture et patrimoine – La Mitis le long du littoral – Politique culturelle de la MRC)
 - *Guide d'intervention en patrimoine bâti. Bas-Saint-Laurent*. Lancement mai 2006.
- On peut se procurer ce guide gratuitement (418 / 775-7089) ou le consulter dans les bibliothèques municipales et les comités d'urbanisme ou de patrimoine de la région.
- *Les chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, TOME I, Les publications du Québec, 1990, ch. III, Est du Québec, pages 491 – 530.



15^e Exposition et vente d'antiquités d'Eastman

2006

saluons

LE 15^e ANNIVERSAIRE
avec la collaboration des musées

13, 14 ET 15 OCTOBRE

Entrée : 5\$ 2 salles - 30 antiquaires
coin repas sur place



« L'exposition d'antiquités d'Eastman,
c'est la plus belle mise en scène
des trésors du temps »

SOIRÉE D'OUVERTURE

Le vendredi 13 octobre à 19 h
Entrée : 20 \$ par personne
en prévente passeport 15 \$
chez votre antiquaire.

Valide pour 3 jours

Évaluation de 13 h à 16 h

Samedi pièces antiques. Dimanche courtrepontes.

Renseignements: (450) 297-4475 / (819) 823-9278
<http://pages.globetrotter.net/yduclus>





BARDEAUX DE CÈDRE



WWW.TOITURESTRUDEL.COM

Sécialistes des toits en pente

Bardeaux de cèdre blanc de l'Est du Canada et bardeaux de cèdre rouge fendus à la main de l'Ouest du Canada.

Aussi, bardeaux d'asphalte.

* Informez-vous auprès de nous sur les bardeaux Enviroshake, faits de pneus et de plastiques recyclés, une imitation parfaite des bardeaux de cèdre;

Garantie 50 ans.

*Pour une toiture en cèdre qui va durer longtemps grâce à notre technique de pose.

Visitez notre site internet et écrivez-nous sur:
info@toiturestrudel.com
ou appelez-nous de partout au Québec,
au **1-888-674-1402** ou au **(418) 674-1402**.

Travaux exécutés par les propriétaires,
Luc et Jean-Sébastien Trudel.

Estimation gratuite

RBQ: 8102-9621-25

Carrefour des petites annonces

**Ébénisterie
Pelletier & fils inc.**

Fidèle gardien du patrimoine depuis 1890

Balcons, colonnes, ornements architecturaux.
Armoires de cuisine et meubles exclusifs.

Lean-Raymond Pelletier
Antoine Pelletier

2995 chemin des Patriotes
Saint-Ours

Tél.: (450) 785-2822 Fax.: (450) 785-3822

COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !

Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

Ferblantiers - couvreurs

J. Corbeil & FILS INC.

Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

**LES TOITURES
TOLE-BEC
INC.**

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) **661-9737** Site Internet: tole-bec.com

Bernard Lajoie
Consultant en restauration
de bâtiments et décoration

774, rue Principale
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) JOH 1M0
(sortie 152, autoroute 20)

Tél.: (450) 791-2448

BERTHIERVILLE
Maison Ancestrale
restaurée

25 par 35,
Terrain Boisé de 67 000pc.
Tranquillité et intimité
Bonne isolation

À moins de 35 minutes de Repentigny
Prix: 189 000.00\$

Annie Destrempes
Rés: 450.836.7664
Cel: 450.803.2030
destrempes1@sympatico.ca

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

CONGRÈS de l'APMAQ 13, 14 et 15 octobre 2006 Vieux -La Prairie

Vendredi le 13 octobre

18h00 Accueil et remise des documents au 1er étage du restaurant **Au Vieux-Fort** situé au 120, chemin de Saint-Jean dans le Vieux-La Prairie. Téléphone : (450) 444-4346

19h30 Ouverture du congrès

- Mots de bienvenue de la présidente de l'APMAQ, Anita Caron, et de Laurent Blais, conseiller du district du Vieux-La Prairie délégué par la mairesse Lucie F. Roussel.

- Conférence publique prononcée par Gérard Beaudet, Directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal suivi d'un exposé de Laurent Blais sur le thème : «Le Vieux-La Prairie : ce qu'il était hier, ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il sera demain».

-Vin d'honneur offert par la Ville.

Samedi le 14 octobre

08h00 Accueil et remise des documents au restaurant *Au Vieux-Fort*

09h00 Atelier sur le Plan d'action triennal de développement 2006-2009 de l'APMAQ : présentation et échanges avec les membres.

10h15 Pause

10h30 Présentation des critères ayant prévalu pour classer les bâtiments anciens du Vieux La-Prairie, des principales composantes du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Ville et de son impact dans le milieu, par monsieur Jean Bergeron, directeur général, secteur urbanisme, architecture et patrimoine à La Prairie.

12h00 Dîner au restaurant *L'historic* situé au 228, rue Sainte-Marie

13h45 Visite de maisons anciennes du Vieux-La Prairie

16h00 Rendez-vous à la sacristie de l'église La Nativité pour la cérémonie de remise du prix Robert-Lionel-Séguin et du prix Thérèse Romer

19h00 Repas du soir au restaurant *Au Vieux-Fort* suivi de l'encan annuel tenu au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*.

Dimanche le 15 octobre

08h30 Assemblée générale de la *Fondation maisons anciennes du Québec* au 1^{er} étage du restaurant *Au Vieux-Fort*

09h30 Assemblée générale de l'APMAQ au restaurant *Au Vieux-Fort*

12h00 Brunch au restaurant *Au Vieux-Fort*

14h00 Visite de bâtiments anciens

17h00 Clôture du congrès. Un léger goûter sera servi et une exposition de photos anciennes sera présentée par la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine.

Inscription au congrès et réservation pour les repas

Pour participer au congrès, les membres doivent remplir le Formulaire d'inscription qui est joint au présent numéro de *La Lucarne*. Le formulaire dûment rempli doit parvenir au Secrétariat de l'APMAQ avant le 29 septembre 2006, accompagné d'un chèque couvrant l'ensemble des frais reliés à l'inscription (60\$ ou 70\$) et aux repas choisis parmi les trois offerts.

Noter qu'après le 29 septembre 2006, le montant de l'inscription est de 70\$.

Adresser le Formulaire et le paiement requis fait au nom de l'APMAQ, à l'adresse suivante: Secrétariat de l'APMAQ, 2050 rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L8

• Comment se rendre à La Prairie?

Le Vieux-La Prairie est situé à l'est de la ville de Longueuil (Brossard), entre le boulevard Taschereau et l'autoroute 20 qui est le prolongement de la 132, et à l'ouest de l'autoroute 10. Prendre la sortie Salaberry (#46) sur la 20 jusqu'au boul. Taschereau. Tourner à gauche jusqu'au chemin de Saint-Jean. Tourner à gauche jusqu'au restaurant *Au Vieux-Fort*. Le stationnement est possible dans la rue et sur le terrain municipal en face du restaurant.